



# **COUPE DE BOIS**

**Une parcelle de bois communaux va être exploitée cette  
saison 2022/2023**

**Les personnes intéressées doivent se faire recenser en Mairie  
avant le 01 septembre 2022**

**Un tirage au sort aura lieu selon le nombre de participants  
pour l'attribution des lots. La date vous sera communiquée  
ultérieurement.**

**Nous vous rappelons que le but de l'affouage est de fournir du bois de chauffe  
aux seuls habitants de la commune.**